

## « PARTENARIAT ET RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS »

14 ET 15 SEPTEMBRE 2022 À MÈZE

### A. PRESENTATION

---

L'EEDD est une activité d'intérêt général. La majorité des ressources allouées à la réalisation d'actions d'EEDD est ainsi contractualisée sous forme de subventions aux associations. Malgré l'importance des enjeux liés à la nature des relations contractuelles entre associations et organismes publics, la technicité du sujet rend sa compréhension ardue. Des apports clairs et pédagogiques ainsi que des retours d'expériences, analyses de cas et mises en situation permettront aux stagiaires de comprendre l'importance de la valorisation de l'utilité sociale des associations, dans leur lien quotidien avec leurs partenaires publics.

### B. OBJECTIF DE FORMATION

---

A la suite de la formation, de retour dans sa structure, l'apprenant-e aura la compétence de :

- Travailler en partenariat avec des organismes publics

### C. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

A la fin de la formation, l'apprenant-e aura la capacité de :

- Distinguer les notions juridiques (subventions/commande publique) relatives aux modes de contractualisation entre associations et organismes publics ;
- Identifier les avantages et les inconvénients selon les associations et les collectivités de ces modes de relations contractuelles ;
- S'approprier les enjeux liés à la contractualisation et les effets potentiels sur le fonctionnement associatif et la dynamique d'un réseau ;
- Utiliser un vocabulaire adapté à chaque mode de contractualisation ;
- Maîtriser les grandes étapes d'un partenariat d'une association avec un organisme public ;
- Présenter son projet et argumenter pour demander une subvention ;
- Distinguer les organismes publics qui financent « l'EEDD ».

### D. CONTENUS

---

- Apports juridiques concernant les différents modes de contractualisation ;
- Lecture comparative de conventions et contrats ;
- Analyses des enjeux pour les parties prenantes ;
- Appropriation d'outils de maîtrise de projets en partenariat ;
- Mises en situation pour la négociation de partenariats ;
- Découverte d'outils de valorisation de l'utilité sociale.

## E. METHODES ET EVALUATION

---

### → Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant-e-s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant-e-s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

### → Modalité d'évaluation des capacités acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique. En fin de formation, l'équipe de formation mettra en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun-e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant-e.

## F. PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

---

### → Public cible :

TOUTE personne en charge de concevoir et développer des projets EEDD

### → Prérequis :

Aucun.

## G. ÉQUIPE DE FORMATION

---

Grégoire Delforge, directeur du GRAINE Occitanie et Stéphanie Guiné, directrice de l'Ifrée.

## H. ORGANISATION DE LA FORMATION

---

- Dates et horaires : 14 et 15 septembre 2022, soit 14 heures de formation de 9h à 17h.
- Modalités : formation en présentiel en externat.
- Matériel nécessaire : /
- Lieu : Mèze (34157) soit au Centre du Taurus ou à l'Ardam, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

INSCRIPTION JUSQU'AU 25 AOUT, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE : [INSCRIPTION](#)

## I. TARIF ET FINANCEMENTS

---

### → Tarifs

- Frais pédagogiques : 315€ / jour, soit au total 630€ / personne.

### → Les financements possibles

- **OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **Pôle-emploi.**
- **Auto-financement.**

Contactez-nous si besoin (voir coordonnées sur la dernière page).



## CONTACTS

### Coordination pédagogique, gestion administrative et référente handicap :

Anouchka Allafort-Duverger, coordinatrice formation en réseau :  
[anouchka.allafort@graine-occitanie.org](mailto:anouchka.allafort@graine-occitanie.org) / 04 67 06 01 10